

Conseil d'administration du 4 novembre 2025

Procès-verbal

Année scolaire : 2025/2026

Numéro de séance : N°2

Date de transmission de la convocation aux membres : 21/10/2025

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Etaient présents :

ADMINISTRATI ON	GANZITTI Christophe	Proviseur
	LOYER Hélène	Proviseure adjointe
	LERICHE Caroline	Adjointe gestionnaire
	POTIRON Bernard	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
ELU S LOC AUX	RENOUF Aminthe	Représentante Collectivité de rattachement
	RENOUF Thierry	Représentant Caen la Mer
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	KOZLYK Stéphane	Enseignants
	HUSSON Maud	
	HENRIOT Fabienne	
	PLEY Ruddy	
	BELLA Asna	AED
	JAMES Catherine	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
	DUDOUIT Hugues	
PARENTS ET ELEVES	REIMANN Elsa	Parents d'élèves
	DESFEUX Lysiane	
	MARIEL COGNEAU Anne-Juliette	
	ROOSENS David	
	MARIE Cléa	Elèves
	LUCAS Lylian	
	ASKIA Arkia	
	DEHAIS Lola	

Monsieur le Proviseur accueille l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Le quorum étant atteint avec 21 personnes présentes, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h08 et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA.

Monsieur le Proviseur demande si un des membres du CA accepte d'assurer le secrétariat de séance. Une secrétaire de séance est désignée en la personne de Madame Hélène LOYER.



Monsieur le Proviseur demande aux membres du CA si Nora ABAIR, CPE et Inès QUILLET, stagiaire INSPE M2 peuvent assister aux débats. Un accord est donné par les membres présents.

Monsieur le Proviseur présente le règlement intérieur du CA.

Adoption du procès-verbal précédent

Monsieur le Proviseur demande si le procès-verbal du CA du 8 septembre appelle à des remarques ou à des modifications.

Aucune remarque n'étant signifiée, il le met au vote :

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Affaires pédagogiques

Protocole Remplacement de courtes durées

Comme prévu au décret n° 2023-732 du 8 août 2023, Monsieur le Proviseur indique qu'il est amené à une présentation annuelle du diagnostic des besoins en remplacement de courte durée ainsi que des modalités de mise en œuvre du remplacement de courte durée.

Monsieur le Proviseur présente pour information le Plan annuel RCD pour l'année 2025-2026.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 34 % des absences furent d'ordre administratif (examens, formations, réunions pédagogiques), 63 % à titre individuel (convenance personnelle, évènement familial, garde d'enfant, raison de santé, activité syndicale), 3 % du fait d'un accompagnement d'ordre pédagogique (activité sportive ou culturelle, sortie pédagogique).

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, sur plus de 44522 heures de cours dispensées, 449 heures ne furent pas assurées par leur professeur (soit 1 %). Parmi celles-ci, 193 heures ont été remplacées (soit un taux de remplacement de 42,98 %). Ces remplacements furent assurés par l'intermédiaire de 5 pactes et d'HSE (issus de la transformation d'HSA) au titre des RCD.

Enfin, pour rappel, pour l'année 2025-2026, le LGT dispose d'a minima 4 unités de PACTES RCD (sur 7 en dotation) et la SEP de 10,5 unités de PACTES RCD (sur 25 en dotation).

Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Monsieur le Proviseur demande aux membres présents si le rapport annuel qui leur a été transmis appelle à questionnements de leur part. Ce rapport fait un bilan de

l'année scolaire 2025-2026 quant à la structure scolaire, des résultats ou bien encore de l'utilisation des moyens.

Pour répondre à un parent d'élève, Monsieur le Proviseur explique la difficulté de financement des matières premières en mettant en concurrence les fournisseurs, en optimisant les achats de denrées. Il précise aussi les contraintes du lycée qui n'a pas la possibilité d'augmenter ses tarifs de vente au risque de perdra sa clientèle dans un contexte où le lycée veille aussi à ne pas effectuer de concurrence déloyale. La priorité est donnée à la progression pédagogique des élèves.

Monsieur le Proviseur met au vote le rapport présenté aux membres du CA.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Installation des commissions

À la demande de Monsieur le Proviseur, les élus au CA indiquent quels sont les membres qui siégeront dans les différentes commissions (voir en annexe) :

- Commission éducative
- Conseil de discipline
- Commission d'hygiène et de sécurité
- Commission d'appel d'offres
- Commission menus
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
- CVL
- Groupe de travail « étude de la DHG »

Affaires financières

Conventions

→ Convention annuelle d'utilisation des locaux des EPLE entre la région et l'établissement scolaire en dehors des heures de formation

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec la Région Normandie la convention permettant à l'établissement de prêter ou de louer les locaux à des utilisateurs extérieurs.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention d'utilisation des locaux entre le lycée et l'association des « Montes en l'air » en dehors des heures de formation

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec l'association « Montes en l'air », une convention d'utilisation du mur d'escalade du gymnase (sanitaires et vestiaires compris) pour la pratique de l'escalade, les lundis, mardis, mercredis et jeudis en soirée. En contrepartie de cette utilisation, l'association gère notamment, avec l'équipe enseignante EPS, la maintenance des voies d'escalade du mur.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention d'utilisation des locaux entre le lycée et la ligue de badminton de Normandie

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec la Ligue de Badminton, une convention d'utilisation du gymnase (sanitaires et vestiaires compris) pour la pratique du badminton, le mercredi après-midi. Une contrepartie financière est prévue, elle correspond à une somme forfaitaire de 750 € par année scolaire.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention d'utilisation des locaux entre le lycée et le CBIfs

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le CBIfs, une convention d'utilisation du gymnase (sanitaires et vestiaires compris) pour la pratique du basket, le lundi et jeudi soir en soirée. Une contrepartie financière est prévue et calculée en fonction du nombre d'heures d'utilisation par année scolaire, au tarif de 10 € de l'heure.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention d'hébergement relative à l'accueil des élèves du Lycée Rabelais au Lycée Dumont d'Urville-Laplace à Caen

Le Lycée Dumont d'Urville-Laplace héberge 11 élèves pour l'année 2025-2026

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le Lycée Dumont d'Urville-Laplace la convention qui a pour objectif de fixer les modalités d'hébergement des élèves du Lycée Rabelais au Lycée Dumont d'Urville-Laplace.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention d'hébergement relative à l'accueil des élèves du Lycée Rabelais au Lycée Rostand à Caen

Le Lycée Rostand héberge 7 élèves pour l'année 2025-2026

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le Lycée Rostand la convention qui a pour objectif de fixer les modalités d'hébergement des élèves du Lycée Rabelais au Lycée Rostand.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ Convention d'hébergement relative à l'accueil des élèves du Lycée Rabelais au Lycée Fresnel à Caen

Le Lycée Fresnel héberge 20 élèves pour l'année 2025-2026

Monsieur le Proviseur demande l'autorisation de signer avec le Lycée Fresnel la convention qui a pour objectif de fixer les modalités d'hébergement des élèves du Lycée Rabelais au Lycée Fresnel.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Décisions budgétaires modificatives

Madame la secrétaire générale présente la DBM pour vote concernant les crédits globalisés (3230 €) : 1071,18 € au titre des droits de reprographie et 2158,82 € au titre des frais de stage.

Monsieur le proviseur met cette DBM au vote :

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Modification des tarifs hors SRH

Madame la secrétaire générale présente les propositions de modifications de tarifs d'objets confectionnés et autres tarifs hors SRH

Monsieur le proviseur propose les nouveaux tarifs au vote :

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Admissions en non-valeur de créances contentieuses

Madame la secrétaire générale demande de bien vouloir admettre en non-valeur les créances d'une famille pour un montant de 421,82 €.

Monsieur le Proviseur demande au CA l'autorisation d'admettre en non-valeur ces créances.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Programme prévisionnel des projets pédagogiques 2025/2026

Monsieur le Proviseur et Madame la Secrétaire générale présentent le tableau récapitulatif des sorties et voyages scolaires prévus pour l'année scolaire 2025/2026.

Ils précisent que certains projets pédagogiques seront peut-être financés sur la base de la part collective du Pass Culture si celui-ci est abondé l'an prochain.

→ **Sortie pédagogique « Qualité de service » des MAN-HR à Trouville-sur-Mer et Valorbiquet**

Un voyage pédagogique des étudiants de MAN est prévu le 13 janvier 2026. Afin de participer au financement de celui-ci, les étudiants participent à des actions lors des rencontres du CBC.

Sur un coût prévisionnel de 927 €, une participation des familles est demandée à hauteur de 20 € par étudiant. Un don du CBC via la MDL est prévu dans ce cadre à hauteur de 87 €.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Sortie pédagogique « Univers Bar » des CS Métier du Bar à Paris**

Un voyage pédagogique des étudiants de CS BAR est prévu les 8 et 9 avril 2026. Afin de participer au financement de celui-ci, les étudiants participent à des actions lors des rencontres du CBC.

Sur un coût prévisionnel de 1602,86 €, une participation des familles est demandée à hauteur de 45 € par étudiant. Un don de la MDL (comprenant celui du CBC) est prévu dans ce cadre à hauteur de 685,72 €.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Sortie pédagogique « Paris du Grand Siècle » des MAN-HR à Paris**

Un voyage pédagogique des étudiants de MAN est prévu le 5 mai 2026. Afin de participer au financement de celui-ci, les étudiants participent à des actions lors des rencontres du CBC.

Le coût prévisionnel de 2260 € sera couvert par un don du CBC via la MDL est prévu dans le cadre des actions de partenariat avec le Caen Basket Calvados à hauteur de 2260 €.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA



➔ **Sortie pédagogique « Découverte de l'environnement parisien » des TPRO2 à Paris**

Un voyage pédagogique des étudiants des TPRO2 est prévu fin mai / début juin 2026.

Sur un coût prévisionnel de 2205 €, une participation des familles est demandée à hauteur de 26 € par élève.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

La séance est levée à 19h38.

Le Proviseur,

Christophe GANZITTI

La secrétaire,

Hélène LOYER